



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 1569

Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur l'insuffisance notoire des effectifs de police en Seine-Saint-Denis et plus particulièrement à Montreuil. La prévention, la dissuasion puis la répression supposent une meilleure présence policière sur le terrain, une présence rassurante sur la voie publique et une meilleure utilisation des catégories de policiers ; autant d'orientations concrètes que semble délibérément ignorer le Gouvernement. En effet, malgré l'affectation récente de sept fonctionnaires de police supplémentaires, constituant une première étape pour combler la disparité qui existe avec d'autres communes de même importance, l'existence de treize îlots dans une ville de près de 100 000 habitants reste insuffisante pour assurer la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la surveillance aux entrées et sorties d'écoles que sollicitent les parents et les enseignants. Des milliers de Montreuillois ont déjà signé une carte-pétition réclamant l'affectation de vingt policiers supplémentaires pour garantir la sécurité des enfants aux portes des établissements scolaires, et de vingt et un gardiens nécessaires pour étendre et généraliser l'îlotage dans sept nouveaux quartiers. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre pour doter la ville de Montreuil des moyens en effectifs correspondant à ses besoins réels et, au-delà, quelles mesures seront mises en œuvre pour répondre efficacement aux préoccupations légitimes des habitants de Seine-Saint-Denis en matière de sécurité publique.

Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau ci-joint met en parallèle l'évolution globale des effectifs en tenue de la proche banlieue parisienne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) depuis 1981 et sur la même période, uniquement celle de Seine-Saint-Denis. Ainsi, les 3 461 fonctionnaires en tenue dont dispose la Seine-Saint-Denis représentent 34,36 p 100 des effectifs de la petite couronne, pour 33,9 p 100 de la population. Dans ce département, l'augmentation des personnels montre une progression de 19,9 p 100 entre 1981 et 1988 alors que pour l'ensemble de la proche banlieue elle n'atteignait que 16,8 p 100. A ces chiffres, il convient d'ajouter 94 agents de surveillance de la police nationale, de même que 113 policiers auxiliaires, qui assurent un travail de prévention et de protection sur la voie publique. En ce qui concerne la circonscription de Montreuil-sous-Bois, le corps urbain a été renforcé de sept policiers au cours du premier semestre 1988 et le sera de quatre autres au 1er octobre prochain. Cet effort sera poursuivi en fonction des moyens qui seront mis à la disposition de la police nationale.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1569

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2351